Décision 16-D-28 du 06 décembre 2016

relative à des pratiques mises en œuvre sur le marché de l'assistance foncière de l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

Posted on: 06 décembre 2016 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (autosaisine)
Dispositif(s)	Pratique établie Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	SCET, Groupe Caisse des dépôts et consignations

Lire

le texte intégral de la décision
265.95 Ko